

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 AVRIL 2007 AU PERTUIS**

La séance du 11 avril, prioritairement consacrée au vote du budget primitif 2007, se tenait à la salle Blaise Pascal du Pertuis, où les membres du conseil communautaire ont été accueillis par MM. Darne, Maire, et Pélissier, Adjoint.

Le Président a ouvert la session budgétaire et présenté les grandes orientations contenues dans le budget primitif, notamment en matière d'investissement.

Le budget primitif 2007 se présente comme suit :

En section de fonctionnement, dépenses et recettes s'équilibrent à la somme de 1 215 806,26 €. Les dépenses de fonctionnement sont en progression de presque 14% par rapport au budget primitif 2006 mais cette hausse s'explique par l'accroissement des postes comptables concernant le ramassage scolaire et le reversement de la redevance ordures ménagères. La masse salariale reste stable, la Communauté de Communes poursuit son effort en faveur de la petite enfance et les dépenses de fonctionnement habituelles ont été reconduites avec le souci permanent de réaliser des économies de gestion au quotidien.

La section d'investissement s'élève à la somme de 420 859,75 €.

Quelques opérations importantes : restructuration de l'immeuble destiné à abriter les futurs bureaux de la Communauté de Communes (appel d'offre lancé en mars), première tranche des travaux touristiques dans le cadre de l'opération Volcans En Liberté, aménagement d'une petite aire d'accueil sur la commune de Queyrières, achat prévisionnel d'un bâtiment désaffecté sur la commune de Lantriac, ...

Le financement du programme d'investissement se fera sans recours à l'emprunt.

Le budget annexe de la zone d'activité reprend principalement les opérations de gestion des stocks et se monte à la somme de 387 797 € pour l'investissement et 685 594.73 € en fonctionnement.

Les budgets ont été adoptés à l'unanimité.

En questions diverses, les thèmes suivants ont été étudiés et approuvés : versement d'un fonds de concours à la commune de Saint-Julien Chapeuil pour l'achat de jeux communs à l'école maternelle et la halte-garderie, versement d'une subvention de 300 € pour une opération de collecte des plastiques agricoles (dans le cadre de la compétence déchets), signature de conventions de mise à disposition de biens immeubles avec les communes de Lantriac et Saint-Julien Chapeuil, adoption du dossier bâtiment comme projet phare dans le cadre des CG2D, extension du régime indemnitaire.

Le Président a clos la séance en remerciant la municipalité du Pertuis pour son accueil.